

**MAPA « Facilitation des démarches participatives
et de co-construction du projet NaturAdapt »**

Marché N° 2018/RNF/LIFE17/000089/01

Réponses aux questions reçues

Questions reçues par mail le 10/10/18 :

Q1 : le prestataire retenu devra-t-il mobiliser 2 facilitateurs seniors sur la totalité des jours annoncés pour chaque séminaire (3 à 4) ?

→ R1 : C'est effectivement ce qui est souhaité.

Q2 : il est en effet dans le CC que ces séminaires tiendront également lieu de comités techniques : est-il attendu que le prestataire facilite également ces séances de comités techniques ? combien de personnes le composent ?

→ R2 : Chaque séminaire fait effectivement office de comité technique car ils rassemblent l'ensemble des partenaires du projet. Il n'y aura a priori pas de « séance » spécifique : c'est l'ensemble du séminaire qui fait « office de ».

Q3 : il est indiqué p.9 que le contenu du séminaire 1 sera préparé par RNF ; qu'est-il attendu précisément du prestataire concernant ce séminaire au regard des attentes exprimées p.8 ? est-il nécessaire de prévoir 2 facilitateurs seniors pour ce séminaire ? la date de ce séminaire est elle arrêtée définitivement ou est-elle susceptible d'évoluer ?

→ R3 : Pour le premier séminaire, il est attendu du prestataire les mêmes choses que pour les autres à la différence près que RNF préparera en amont un déroulé prévisionnel (objectifs et sujets à aborder, mais sans les techniques d'animation ad hoc), étant donnés les délais contraints. Ce séminaire étant le premier, il est important que la facilitation soit optimale et donc, comme pour les autres, il est attendu 2 facilitateurs seniors. Enfin la date de ce séminaires est effectivement arrêtée définitivement.

Q4 : il est précisé toujours p.9 que les déroulés précis des séminaires devront être fournis 2 mois avant la tenue de ces événements : pouvez-vous en préciser la raison, sachant que cela peut avoir des effets sur la pertinence du contenu et sa nécessaire réactivité / retours terrain et aux attentes des participants.

→ R4 : Une première proposition de déroulé pour chaque séminaire est attendue 2 mois en avance pour 2 principales raisons : 1) avoir le temps d'ajuster cette proposition en amont du séminaire, selon les attentes de RNF et des participants ; 2) pouvoir mobiliser d'éventuels intervenants extérieurs.

Q5 : combien de personnes devront bénéficier de la formation évoquée lors du séminaire Evaluation ? s'agit-il uniquement de 6 personnes, 1 représentant pour chaque site pilote ?

→ R5 : Le nombre exact n'est pas encore arrêté, comptez a minima 6 personnes et a maxima une douzaine.

Questions reçues par mail le 26/10/18 :

1. Qui sont plus précisément les partenaires du projet, et qui seront les participants des séminaires ?
→ Les partenaires du projet sont : Réserves Naturelles de France, EUROPARC, Muséum National d'Histoire Naturelle, Tela Botanica, LPO, ASTERS - Conservatoire des espaces naturels de Haute-Savoie, Fédération des réserves naturelles catalanes, Syndicat mixte du Parc naturel régional du Morvan, Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, Association Petite Camargue Alsacienne. Les participants aux séminaires sont des salariés de ces structures (directeurs, chefs de services, chargés de mission, chargés d'études, gestionnaires administratifs et financiers, etc.) et varieront selon les objectifs et contenus des séminaires.
2. En dehors de la préparation des séminaires, attendez-vous un autre support de notre part (entre les séminaires)?
→ En dehors des séminaires, il n'est pas attendu autre chose que la préparation et l'évaluation de ces séminaires.